

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE D'ALZON DU 28 MAI 2024

**Présents** : Odile COLOMB, Sabine GRZYB, Marie Hélène VIVENS, Gérard ABRIC, Yannick BOURRIE, Alain BOUTONNET, Jacques BOUTONNET, Dominique CAUVAS, Roger LAURENS, Sylvain TARDIF.

**Excusée** : Elodie BRUN procuration à Roger LAURENS

**Secrétaire de séance** : Odile COLOMB

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h.

## **1. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le maire indique qu'il convient de valider et signer le procès-verbal de la séance précédente. Les PV de séance du 11 avril et du 16 avril 2024 sont validés à l'unanimité.

## **2. ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ALZON-ARRIGAS – VALIDATION DU PLAN D'ACTION ET DES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE**

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Alzon-Arrigas a été engagée en 2022. Ce projet a donné lieu à de nombreuses animations sur le territoire de la commune. Il a permis d'accroître les connaissances sur la biodiversité présente dans la commune et de mieux comprendre les enjeux associés à sa préservation.

A l'issue de ce travail d'analyse, une journée participative ouverte à tous s'est tenue le samedi 25 mai, en présence du Maire, d'élus, d'agents de la commune et des partenaires du projet (Parc national des Cévennes, Natura 2000, Syndicat de rivières du Haut bassin de l'Hérault...). A cette occasion, une table ronde a permis de définir collectivement les enjeux et actions des 10 prochaines années.

Ce plan d'action visant à préserver et valoriser la biodiversité locale repose non seulement sur la commune mais aussi sur de nombreux partenaires. Ce plan doit être approuvé par le conseil municipal. Il est proposé que les élus de la commission extra-municipale Biodiversité soient les garants de la mise en œuvre du plan définit pour les 10 prochaines années.

Ce plan d'action, défini comme suit, est réparti sur 4 milieux présents sur la commune d'Alzon :

- **MILIEUX AMENAGÉS, VILLAGE, TUNNELS, ROCHERS**
  - ✓ Mener des actions exemplaires sur les propriétés et équipements publics – Prioritaire
  - ✓ Sensibiliser les habitants à la biodiversité dans le village – Prioritaire
  - ✓ Inventaire et valorisation du micro bâti comme support de biodiversité – Prioritaire
  - ✓ Sensibiliser les propriétaires pour protéger les espèces qui nichent sur les façades (notamment lors de rénovations énergétiques) – Secondaire
  
- **MILIEUX FORESTIERS**
  - ✓ Création d'un collectif sur la gestion des boisements – Prioritaire
  - Sous-action
    - \* Sensibilisation des acteurs forestiers – Secondaire
    - \* Sensibiliser et agir sur la propagation des résineux – Secondaire
    - \* Initiative "vivre ensemble" concernant les espaces forestiers – Secondaire
  - ✓ Contribuer à l'entretien et à la valorisation de l'Arboretum de Cazebonne – Prioritaire
  - ✓ Poursuivre les actions sur le sujet des champignons – Secondaire

Sylvain TARDIF rappelle que 80% des forêts sont privées. Gérard ABRIC évoque les chenilles processionnaires.

- **MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES**
  - ✓ Création d'un groupe local "Rivière" pour des actions de sensibilisation/formation – Prioritaire

- ✓ Réfléchir à des aménagements écologiques pour favoriser la rétention de l'eau (rivière et abords) – Secondaire
- ✓ Mobiliser pour l'eau : Fête de l'Eau et journée annuelle des zones humides – Secondaire
- ✓ Création de mares – Secondaire

● **MILIEUX OUVERTS (PELOUSES/PRAIRIES), SEMI OUVERTS (LANDES)**

- ✓ Mettre en place un plan de gestion & préservation des milieux ouverts – Prioritaire
- Sous-action \* Améliorer les démarches de brûlage dirigé – Secondaire
- \* Groupe de travail sur la relance du pastoralisme – Secondaire
- \* Valoriser la biodiversité des prairies de la vallée de Valcroze – Secondaire
- \* Préserver la nidification des rapaces patrimoniaux – Secondaire

Jacques BOUTONNET demande si les propriétaires seront informés. Odile lui explique que ces actions seront menées par des groupes de travail composés de tous les acteurs concernés, en concertation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **avec 10 voix pour et 1 abstention,**

- D'approuver le plan d'action proposé
- D'approuver la composition et les missions du comité de suivi

### **3. DECISION MODIFICATIVE N°1 = BUDGET AEP 2024 VIREMENT DE CREDITS DU CHAPITRE 21 AU CHAPITRE 20**

Rapporteur : Alain BOUTONNET

Le maire explique qu'en raison d'un manque de prévisions budgétaire en dépenses d'investissement au chapitre 20-2031 Frais d'études et de l'arrivée de la facture de l'étude de l'implantation du forage, il est nécessaire de faire un virement de crédits du chapitre 21 article 2173 vers le chapitre 20 article 2031 en dépenses d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

|                                  | Chapitres | Articles | Libellés       | Montants en € |
|----------------------------------|-----------|----------|----------------|---------------|
| <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> | 21        | 2173     | Constructions  | - 3 000,00 €  |
| <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> | 20        | 203      | Frais d'études | + 3 000,00 €  |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, à 11 voix pour,**

**ACCEPTE** le virement de crédits comme indiqué ci-dessus,

**AUTORISE** le maire ou son représentant à procéder à cette opération.

### **4. DECISION MODIFICATIVE N°1 = BUDGET COMMUNE 2024 VIREMENT DE CREDITS DU CHAPITRE 21 VERS LE CHAPITRE 16**

Rapporteur : Alain BOUTONNET

Le maire explique qu'en raison d'un manque de prévisions budgétaire en dépenses d'investissement au chapitre 16-165 dépôts et cautionnements versés, et d'une caution à rembourser non prévue, il est nécessaire de faire un virement de crédits du chapitre 021 article 2532 vers le chapitre 16 article 165 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

|                                  | Chapitres | Articles | Libellés                 | Montants en € |
|----------------------------------|-----------|----------|--------------------------|---------------|
| <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> | 21        | 21532    | Réseaux d'Assainissement | - 600,00 €    |

|                                      |    |     |                                    |                   |
|--------------------------------------|----|-----|------------------------------------|-------------------|
| <b>DEPENSES<br/>D'INVESTISSEMENT</b> | 16 | 165 | Dépôts et<br>cautionnements versés | <b>+ 600,00 €</b> |
|--------------------------------------|----|-----|------------------------------------|-------------------|

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à 11 voix pour,

ACCEPTTE le virement de crédits comme indiqué ci-dessus,

AUTORISE le maire ou son représentant à procéder à cette opération.

## 5. QUESTIONS DIVERSES

Comme il n'y a plus de questions à l'ordre du jour, la séance s'achève à 21h15.

### LES MEMBRES DU CONSEIL

LE MAIRE, Roger LAURENS

Secrétaire de séance : Odile COLOMB

Alain BOUTONNET  
1<sup>er</sup> adjoint

Jacques BOUTONNET  
2<sup>ème</sup> Adjoint

Gérard ABRIC  
3<sup>ème</sup> adjoint

Yannick BOURRIE  
Conseiller municipal

Elodie BRUN  
Conseillère municipale

Dominique CAUVAS  
Conseiller municipal

Odile COLOMB  
Conseillère municipale

Sabine GRZYB  
Conseillère municipale

Sylvain TARDIF  
Conseiller Municipal

Marie Hélène VIVENS  
Conseillère municipale